



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2B12

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Esen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis - Poste Prince Henri – Déplacement des équipements FO
(Art. 4/451/222100/16316)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 155.000,00 €;

Considérant que dans le cadre de la restructuration du réseau FO de la Ville et de l'extension des équipements techniques nécessaires à son bon fonctionnement, il y a lieu de déplacer les paquets de fibres optiques de la toute petite salle (projet initial Eschspeed au POP Prince Henri) vers la salle de colocation à côté, spécialement aménagée à ces fins;

Considérant que le montant à voter sert à la réalisation de la prolongation (Splicing) d'une multitude de fibres optiques et au déplacement des équipements Hardware ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 155.000,00 € concernant le déplacement des équipements au Poste Prince Henri.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10. 12. 2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

La bourgmestre,